

Paris, 21 avril 2021



Ouverture de la pêche du brochet : profitez de votre liberté retrouvée !

COMMUNIQUE DE PRESSE



La pêche du brochet en 2^{ème} catégorie ouvre le samedi 24 avril avec des conditions de déplacements assouplies : retrouvez l'un des carnassiers les plus emblématiques de nos cours d'eau.

Sa puissance et sa combativité légendaires font du brochet l'un des carnassiers les plus recherchés, réputé donner sérieusement du fil à retordre aux pêcheurs ! Est arrivé le moment tant attendu de l'ouverture de sa quête en 2^{nde} catégorie. Alors tous à la pêche !

D'autant que grâce à un travail de longue haleine auprès des pouvoirs publics, la FNPF a obtenu, pour les pêcheurs de loisir, l'autorisation de rejoindre un site de pêche dans l'ensemble de leur département de résidence, ou jusqu'à 30 km dans un département voisin.

Même si gestes barrières, couvre-feu et attestations sont maintenus et si des spécificités locales peuvent exister, cette ouverture s'annonce donc sous d'heureux auspices, qui ajoutés à l'arrivée du printemps et sa météo clémente, devraient en ravir plus d'un !

RAPPEL : la pratique de pêche est réglementée et nécessite d'être titulaire d'une **carte de pêche**, disponible sur cartedepeche.fr ou chez votre distributeur habituel.

- Quelques règles à connaître : www.generationpeche.fr/176-regles-a-connaître.htm
- La réglementation spécifique à la capture du brochet dans chaque département ou région est disponible auprès des Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : <https://www.cartedepeche.fr/242-informations-departementale.htm>

Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques
Carine Darcy - e-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

Découvrez la charte du pêcheur associatif de loisir



La pratique de la pêche implique, sous la responsabilité de chacun, l'adhésion aux valeurs véhiculées par les structures associatives de la pêche de loisir. Ainsi, la Fédération Nationale de la Pêche en France vient de publier la **charte du pêcheur**, afin de rappeler les règles d'usage et de bon sens, articulées autour de 5 thèmes majeurs : sécurité et réglementation, respect du milieu naturel, des espèces, des lieux et des usagers. Ce document a été adopté par l'Assemblée Générale de la FNPF le 27 septembre 2020.

- Téléchargez la charte du pêcheur associatif de loisir sur : www.generationpeche.fr/5023-chartes-du-pecheur-associatif-de-loisir.htm

Votre carte de pêche dématérialisée

Pensez à télécharger l'application mobile **Génération Pêche** et embarquez votre carte de pêche directement sur votre smartphone ! Carnet de capture, mesure de poisson, informations utiles, de nombreux utilisateurs sont déjà conquis par cette application spécialement conçue pour les pêcheurs.

- Plus d'informations sur <http://www.generationpeche.fr/appli>.

<>)))))))))))))> Impatient de retrouver votre liberté et de profiter du grand air au bord de l'eau ?

Le 24 avril, redécouvrez les cours d'eau autour de chez vous, allez à la pêche !

« Depuis 2007, [la Fédération Nationale de la pêche en France](http://www.federationpeche.fr), avec ses 3 700 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège ! »

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques
Carine Darcy - e-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12